



## RETRAIT DES BULLETINS DE 6EME 4EME & 3EME

publié le 20/06/2011

---

Les bulletins scolaires du troisième trimestre, des élèves de 6ème 4ème et 3ème, peuvent être retirés au collège.

Le retrait s'effectue à l'accueil ou au secrétariat aux horaires d'ouverture de l'établissement.

Pour les élèves de 3ème et pour les élèves amenés à changer d'établissement, ces bulletins peuvent être demandés pour les inscriptions.

Le Principal

L.BERTHET



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**